



**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2017

RAPPORT SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

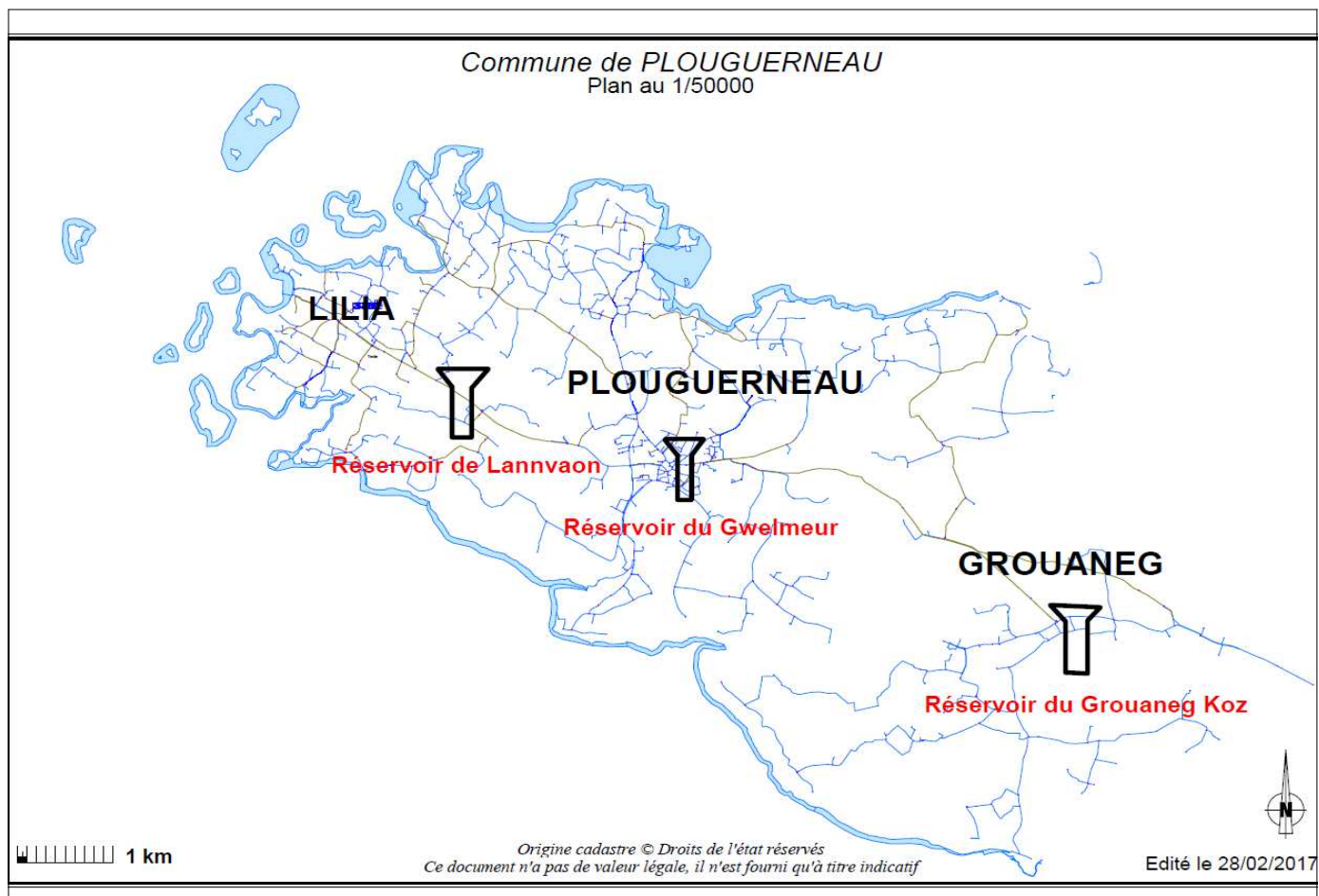
ANNEE 2017

I - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

A - Le territoire desservi

La commune comporte trois secteurs desservis par le service public :

- ↪ Lilia
- ↪ Plouguerneau
- ↪ Grouaneg



La distribution d'eau potable est exploitée en gestion directe. La délibération du 17 septembre 2015 a désigné les membres du conseil d'exploitation conformément aux articles L 2221-10 et L 2221-14 du CGCT. Il est composé de 5 élus, 2 usagers qualifiés et d'un agent de l'administration.

B - Le nombre d'habitants desservis

Le dernier recensement fait état d'une population de **6 548** habitants pour les résidences principales mais cette population passe la barre des 10 000 habitants en période estivale, en incluant les résidences secondaires et les terrains de loisirs.

C - Les ressources

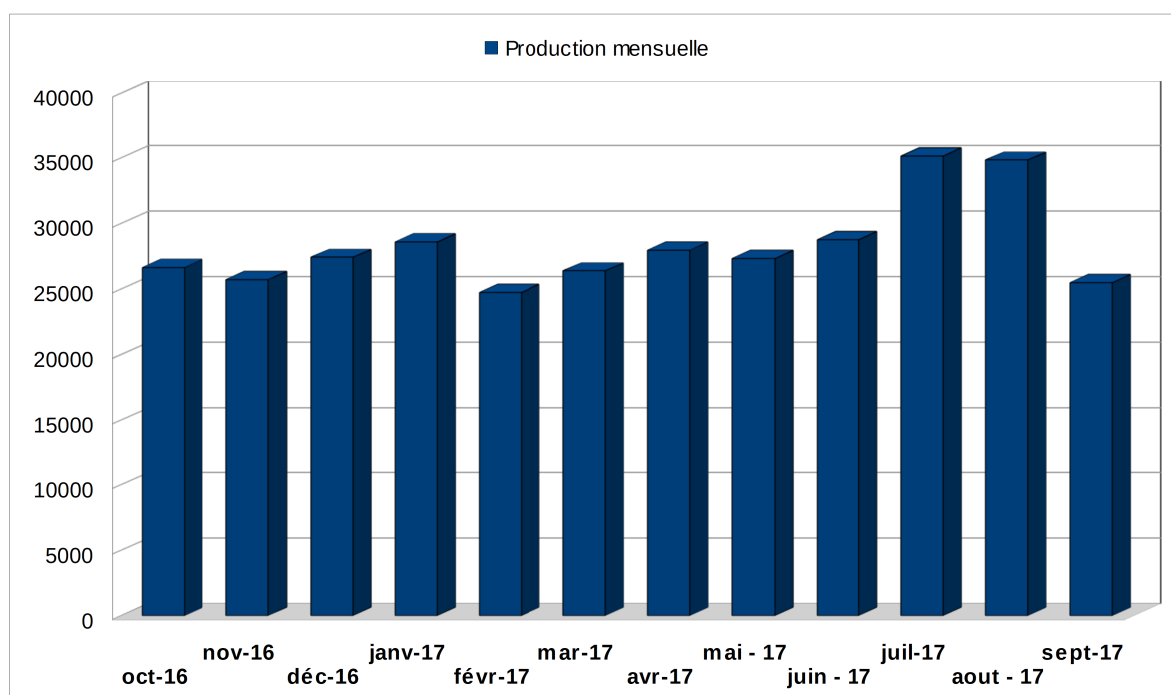
1. Localisation du point de prélèvement utilisé

Les trois secteurs sont alimentés par l'usine de dénitratisation du syndicat mixte des eaux du Bas-Léon située sur la commune de Kernilis.

2. La production

Volume acheté au syndicat (en m³) :

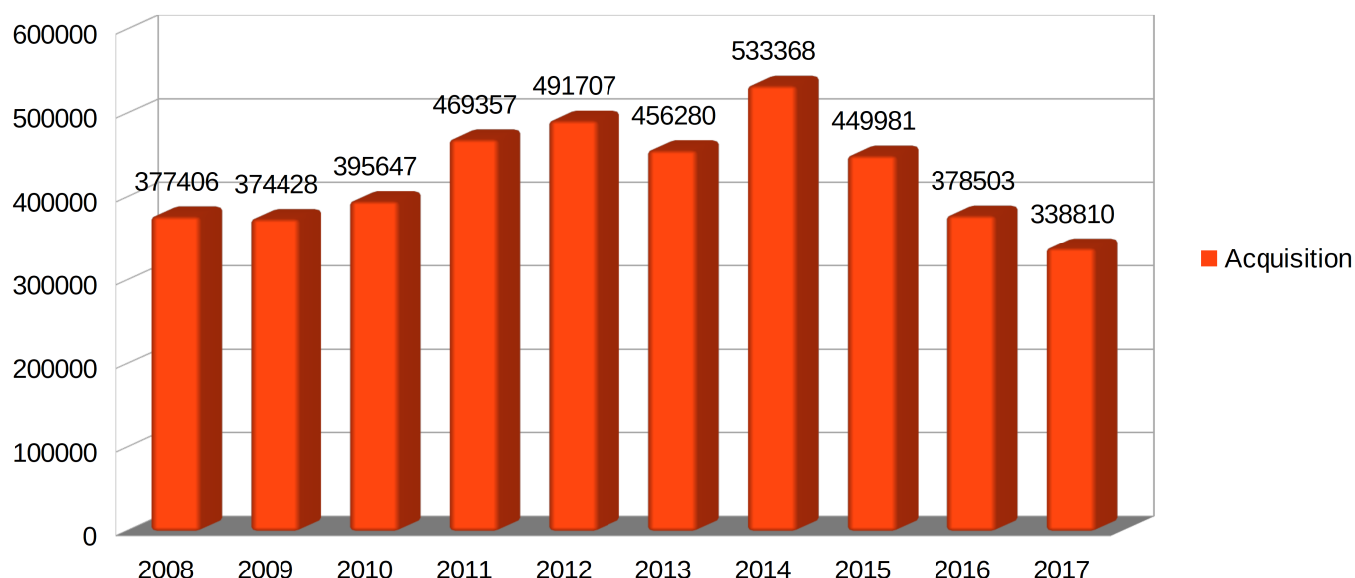
	Oct-16	Nov-16	Déc-16	Jan-17	Fév-17	mars-17	avr-17	mai-17	jui-17	juil-17	aout-17	sept-17	Total annuel
Volume	26 637	25 712	27 391	28 593	24 722	26 362	27 947	27 312	28 741	35 109	38 807	25 477	338 810m3



Commentaire :

On remarque une baisse totale sur l'ensemble des périodes due principalement à la campagne de détection et réparation des fuites sur les réseaux, notamment sur le réseau de Plouguerneau . Quelques fuites sur le réseau du Grouaneg pour les mois de février, mars et avril ont sensiblement augmenté la production . Les pics de consommation des mois de juillet et d'août prennent en compte l'augmentation de la population durant la période estivale.

Production annuelle



Commentaire :

La production pour l'année 2017 est en forte baisse (- 10,49 %) par rapport à l'année précédente et met en évidence la poursuite de la campagne de recherche de fuites effectuée depuis mai 2014 et les résultats des travaux de renouvellement du réseau.

Détail de l'acquisition de l'eau par site :

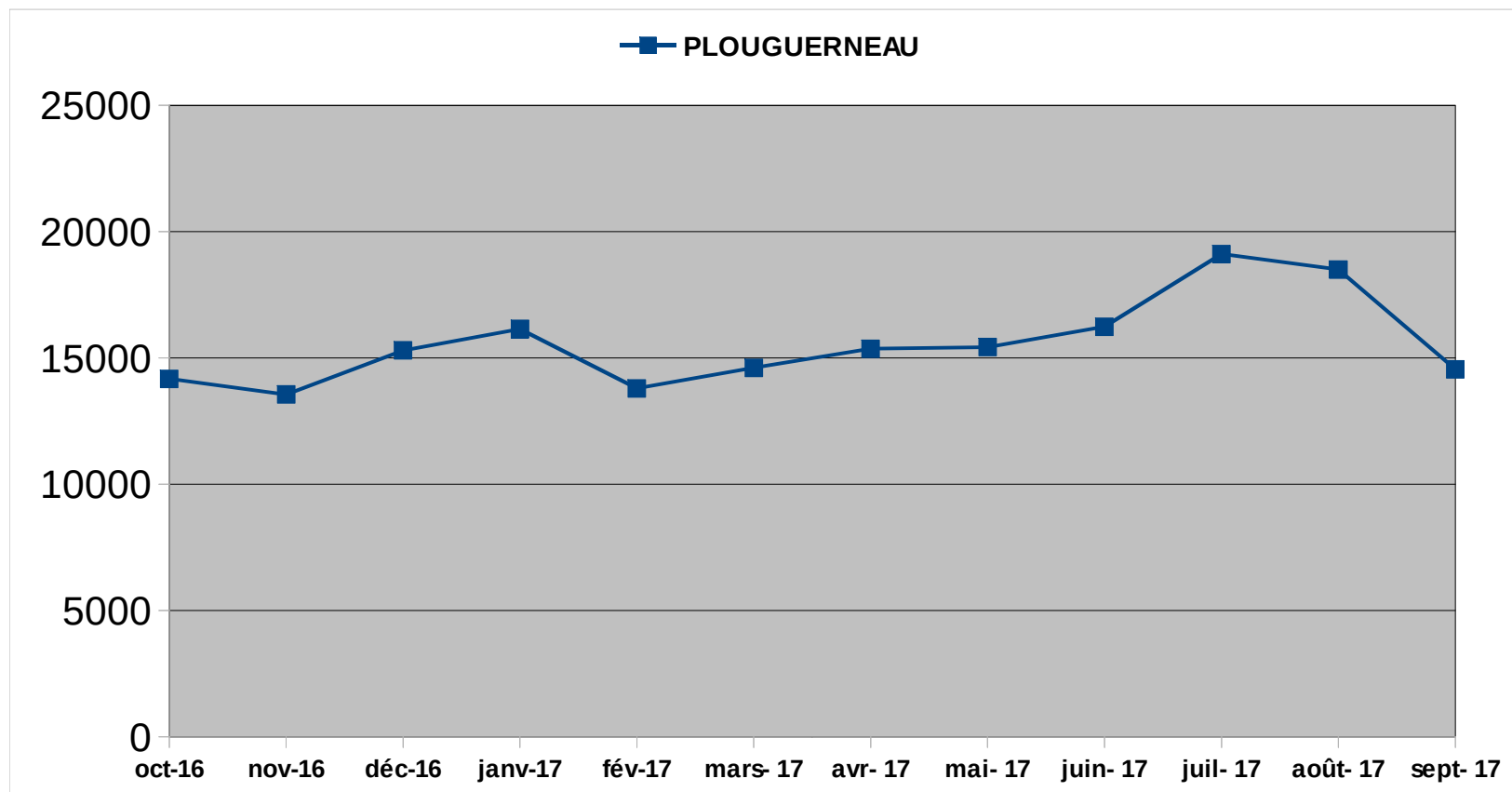
	Oct-16	Nov-16	Déc-16	Janv-17	Fév-17	Mars-17	Avril-17	Mai-17	Juin-17	Juil-17	Août-17	Sept-17	Total
Gwelmeur	14 171	13 553	15 298	16 145	13 792	14 606	15 360	15 426	16 238	19 114	18 501	14 550	186 754 m ³
Lannvaon	8 464	8 026	7 857	8 766	6 861	7 570	8 695	8 594	9 078	12 197	12 531	7 814	106 453 m ³
Grouaneg	4 002	4 133	4 236	3 682	4 069	4 186	3 892	3 292	3 425	3 798	3 775	3 113	45 603 m ³

3. Les volumes achetés

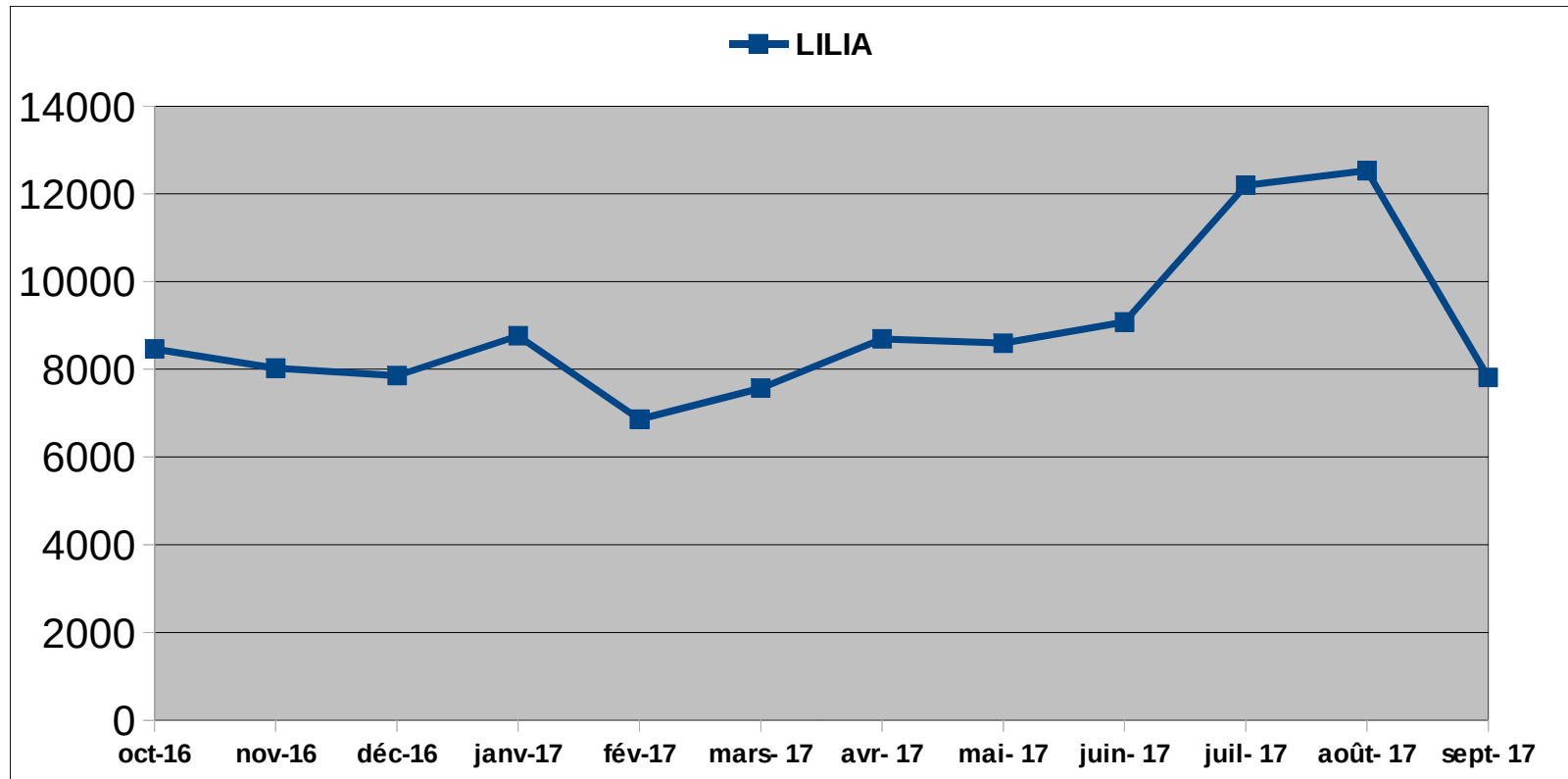
L'acquisition de la production est comptabilisée à l'aide de compteurs implantés par le prestataire de service sur chaque château d'eau, permettant de connaître les volumes introduits dans les réservoirs. Les volumes introduits dans le réseau de distribution sont contrôlés par des compteurs installés par le service de l'eau.

Le relevé de ces compteurs de distribution est assuré par un agent communal.

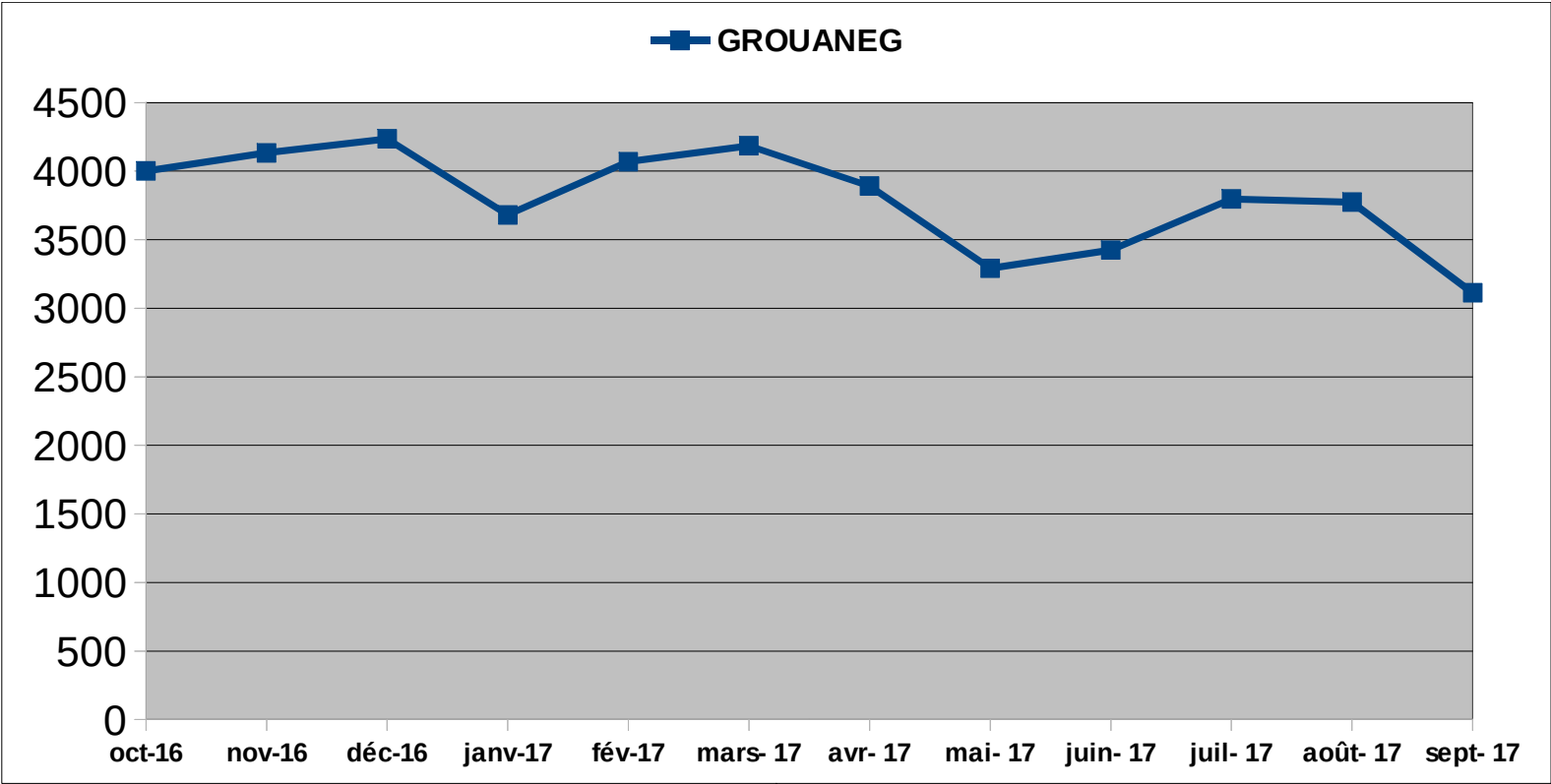
PRODUCTION D'EAU PAR RESERVOIR (GWELMEUR)

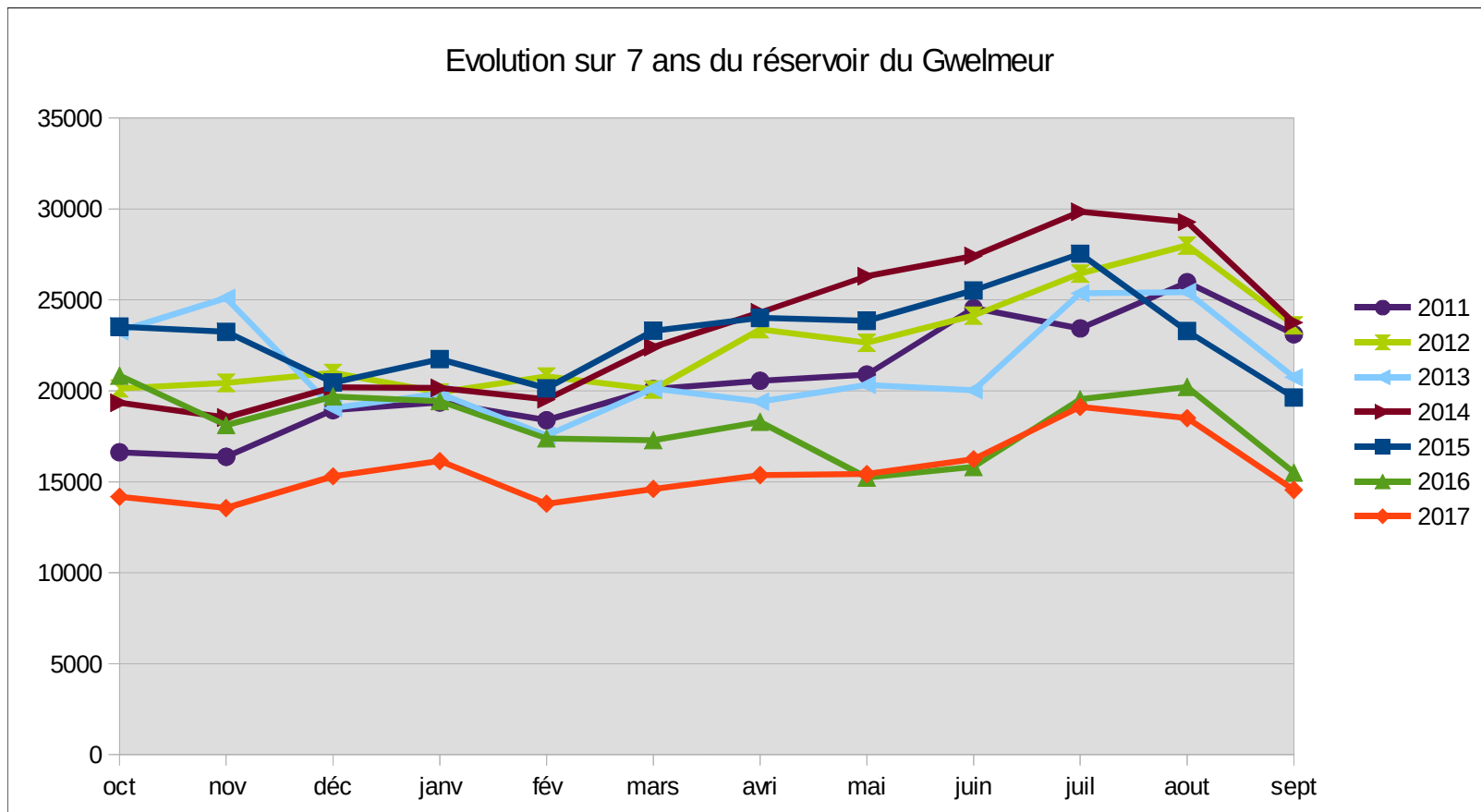


PRODUCTION D'EAU PAR RESERVOIR (LANNVAON)



PRODUCTION D'EAU PAR RESERVOIR (GROUANEG KOZ)





D - Le nombre d'abonnements

1. Le nombre d'abonnés

Il comprend :

- ↳ les ménages
- ↳ les industriels
- ↳ les écoles privées et la maison de retraite
- ↳ les artisans et commerçants
- ↳ les exploitations agricoles

Le nombre d'abonnés est en constante augmentation comme l'indique le tableau ci-dessous :

Abonnements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016/2017
Résidences principales	3143	3183	3208	3274	3279	3300	3366	+ 1,97 %
Résidences secondaires (terrain et habitation) *	1264	1239	1240	1226	1251	1250	1215	- 2,80 %
Total	4407	4422	4448	4500	4530	4550	4581	+ 0,66 %

* (250 terrains de loisirs et 965 habitations pour l'année 2017)

Ces données prennent en compte les fermetures, les réouvertures de compteurs, ainsi que les créations d'abonnés de l'année en cours. Les abonnements des équipements publics seront inclus sur le rapport 2018 suite au transfert de compétence à la CCPA au 1^{er} janvier de cette même année.

En adéquation avec les trois réservoirs desservant les secteurs, la répartition est la suivante:

- ↳ Lilia (Lannvaon): **1 697 abonnés**
- ↳ Plouguerneau (Gwelmeur) : **2 450 abonnés**
- ↳ Grouaneg (Grouaneg Koz): **434 abonnés**

2. Branchements des équipements publics

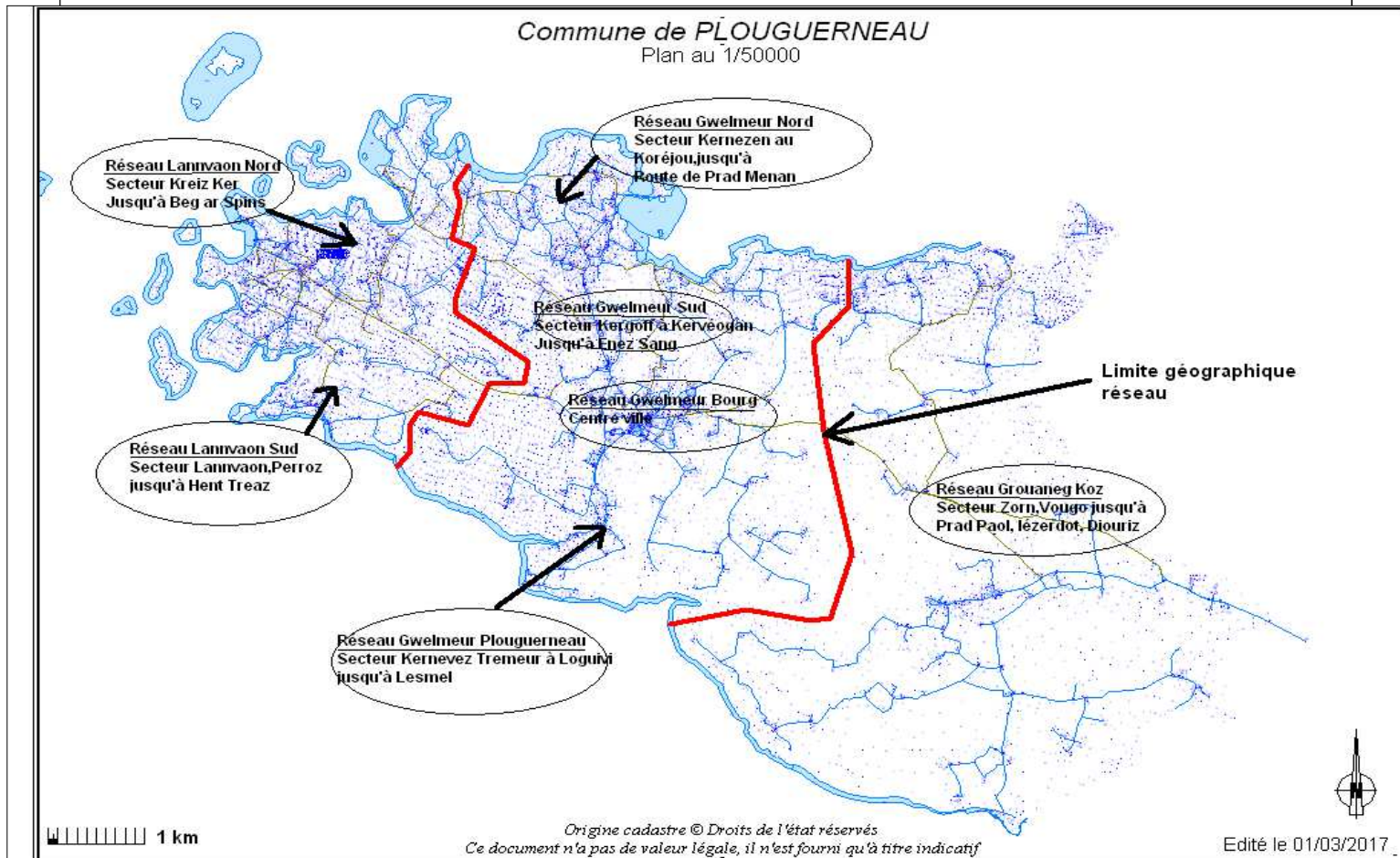
Ils comprennent :

- ↳ les bâtiments communaux
- ↳ les équipements communaux : stades, fontaines, arrosages, postes de relevage.

Ces branchements sont soumis à une tarification différente. Ils sont chacun dotés d'un compteur.

E - Les volumes distribués (consommés)

Situation géographique des tournées:

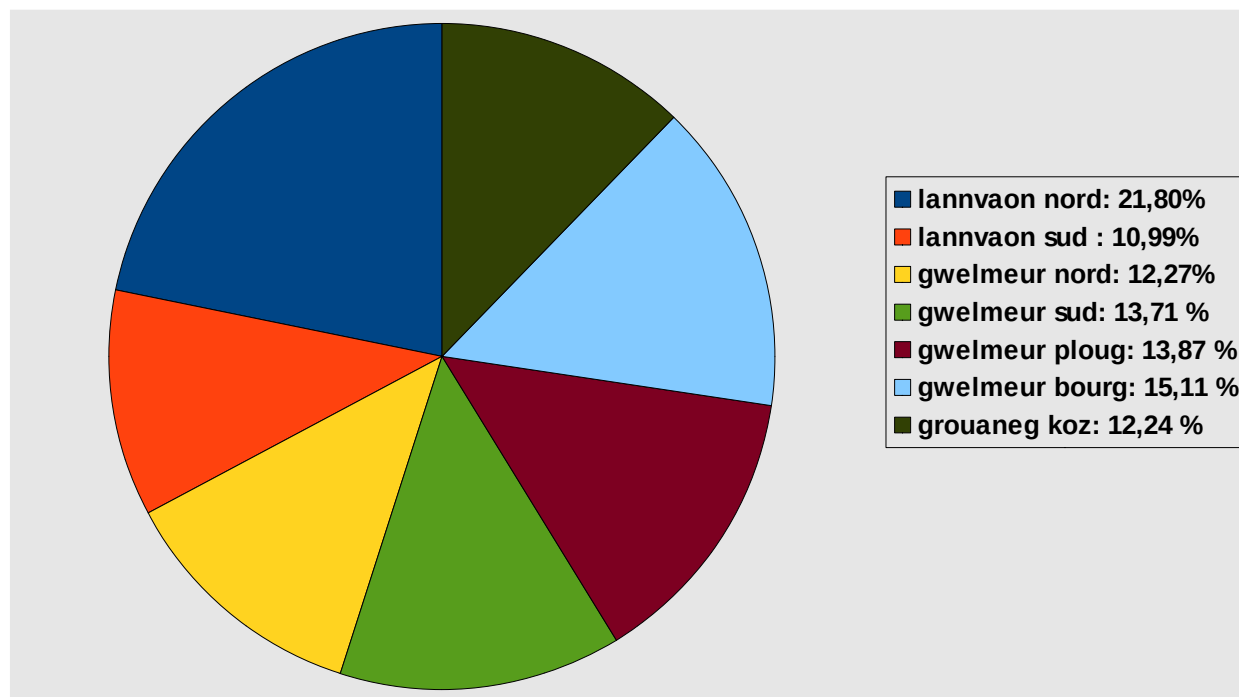


Les tournées de la campagne des relevés des compteurs d'eau sont basées sur les secteurs définis par les trois réservoirs et permettent d'optimiser la relation entre production et consommation.

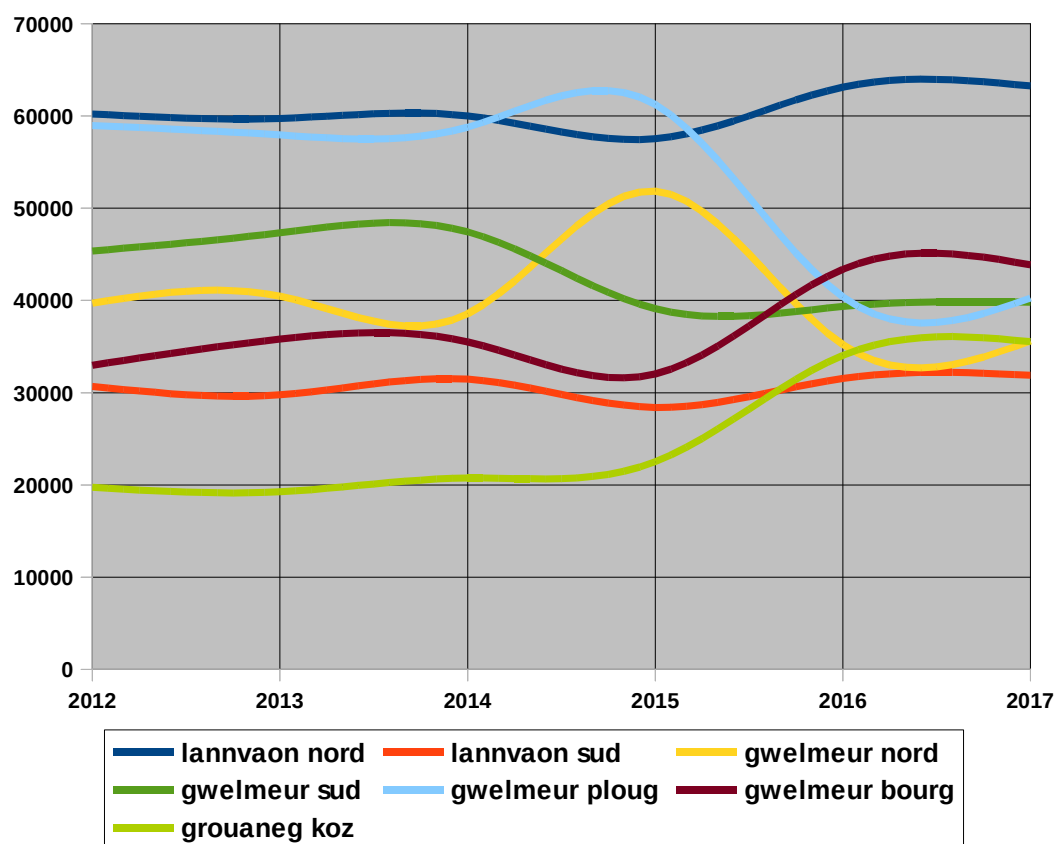
Volumes consommés facturés aux abonnés par tournées (en m3):

Libellé des tournées (abonnés)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rés lannvaon nord (1049)	60 220	59 739	60 007	57 539	63 121	63 256 moyenne 60 m3
Rés Lannvaon sud (648)	30 692	29 767	31 464	28 410	31 544	31 902 moyenne 49 m3
Rés Gwelmeur nord (601)	39 708	40 458	38 555	51 853	35 217	35 618 moyenne 59 m3
Rés Gwelmeur sud (649)	45 362	47 336	47 437	39 100	39 354	39 802 moyenne 61 m3
Rés Gwelmeur Plougu (489)	58 959	57 941	58 795	61 241	40 396	40 249 moyenne 82 m3
Rés Gwelmeur bourg (711)	32 982	35 806	35 510	32 020	43 371	43 865 moyenne 61 m3
Rés Grouaneg Koz (434)	19 735	19 264	20 749	22 520	34 046	35 534 moyenne 81 m3
TOTAUX tournées (4581)	287 658 m3	290 311 m3	292 517 m3	292 683 m3	286 959 m3	290 226 m3

Commentaire: la moyenne plus élevée des consommations par abonné pour les deux secteurs du Grouaneg Koz et Gwelmeur Plouguerneu est due à la présence d'exploitations agricoles et (ou) d'entreprises.



Evolution des consommations facturées par tournées



Commentaire :

Les consommations par secteurs sont relativement stables, mais montrent le résultat des actions menées sur la rénovation des réseaux depuis 2014, notamment sur le secteur du Gwelmeur.

Il est entendu que les volumes distribués sont consommés par les abonnés tandis que les pertes d'eaux sont localisées entre les réservoirs et les compteurs des abonnés.

Volumes consommés facturés aux abonnés (en m³) :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
Abonnés	287 658 m ³	290 311 m ³	292 517 m ³	292 683 m ³	286 959 m ³	290 226 m ³	+ 1,14 %

Le volume facturé en 2017 est en hausse de + 1,14 % par rapport à l'année 2016, également en hausse (+ 0,89 %) par référence à l'année 2012. Cette hausse peut provenir, des fluctuations saisonnières et des consommations plus importantes pour les exploitations agricoles et entreprises.

Volumes consommés par les infrastructures publiques (en m³) :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
Équipements Bâtiments communaux	9 690 m ³	9 008 m ³	13 411 m ³	10 292 m ³	10 263 m ³	6 069 m ³	-40,86 %

La consommation est en forte baisse, liée à la restriction demandée par la préfecture de l'usage d'eau, notamment pour l'arrosage.

Volumes d'eau consommés non facturés (en m³) :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fuites abonnés (cas particuliers) bornes incendie, purges réseau, balayeuse	1 124 m ³	1 297 m ³	4 927 m ³	2 113 m ³	1 908 m ³	4 496 m ³

Ce volume non facturé représente 1,55 % des volumes facturés, dont 1 483 m³ (d'après les comptages compteurs) pour la prise en charge des fuites sur les installations chez les abonnés suivant le règlement de l'eau . L'important volume restant a été déterminé par un comptage précis des purges sur réseau et essais des bornes incendie. L'année passée le volume (purges sur réseau neuf et ancien et bornes) était estimé ou non comptabilisé (cf. page 19).

Comparaison du volume total consommé (en m³) :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abonnés	287 658 m ³	290 311 m ³	292 517 m ³	292 683 m ³	286 959 m ³	290 810 m ³
Équipements et bâtiments communaux	9 690 m ³	9 008 m ³	13 411 m ³	10 292 m ³	10 263 m ³	6 069 m ³
Volume consommé autorisé non facturé	1 124 m ³	1 297 m ³	4 927 m ³	2 113 m ³	1 908 m ³	4 496 m ³
Total	298 472 m ³	300 616 m ³	310 855 m ³	305 088 m ³	299 130 m ³	300 791 m ³

Le volume d'eau total consommé en 2017 est en légère hausse par rapport à l'année 2016, bien que le volume des équipements communaux soit en forte baisse.

F – Le réseau

La longueur totale du réseau, estimée à 150,18 km, est basée sur trois points de distribution. Ceux du Gwelmeur (bourg de Plouguerneau) et de Lannvaon (Lilia) sont maillés entre eux en deux points (page 10). Seul le bourg du Grouaneg (Grouaneg Koz) est totalement indépendant et

semble devoir le rester compte tenu de la différence de niveau avec le point de distribution du Gwelmeur.

Commentaire :

Depuis plus de dix ans, la bêche et le surpresseur nécessaires pour sécuriser le secteur de Plouguerneau ont été mis hors service à cause de leur vétusté. Le maillage précité ne sécurise donc que le secteur de Lilia par gravité.

Décomposition du réseau :

	Fonte grise ou ductile	PVC	Total en km
Gwelmeur(Plougu)	9,50 km (13,16 %)	62,70 km (86,84 %)	72,20
Lannvaon (lilia)	11,15 km (30,27 %)	25,68 km (69,72 %)	36,83
Grouaneg Koz	5,20 km (12,45 %)	35,95 km (87,36 %)	41,15
TOTAL	25,85 km (17,21 %)	124,33 km (82,79 %)	150,18

Ces canalisations sont en majorité (82,79 %) en PVC. Le linéaire restant, notamment les axes structurants de fort diamètre, est constitué de fonte. On remarque cependant une disparité de répartition de ces matériaux sur les trois secteurs de distribution :

- ↳ Le secteur du bourg est principalement constitué de PVC (86,84 %) ;
- ↳ Celui du Grouaneg l'est encore davantage (87,36 %) , pour la plupart du linéaire implanté à travers les champs agricoles.
- ↳ Le secteur de Lilia est, quant à lui, composé en majorité de PVC (69,72 %) et pour l'autre partie de conduites en fonte (30,27 %).

L'état du réseau prend en compte le renouvellement du réseau pour l'année 2017 soit 2,248 km de remplacement sur le réseau de Lilia et de Plouguerneau, ainsi que de la suppression de 0,614 km sur le réseau du Grouaneg.

Nombre de compteurs :

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel, même dans les anciens immeubles.

La campagne de recherche de fuite qui a été engagée n'a pas permis le remplacement d'un grand nombre de compteurs en raison d'un manque de personnel. Cependant une certaine quantité de compteurs ont été remplacés pour leur défectuosité ou à la suite de diverses interventions sur les installations (déplacement de compteur, ou fuites au niveau des raccords).

La commune a dû différer le contrôle périodique des compteurs instauré par l'arrêté du 6 mars 2007. Cet étalonnage, est à réaliser par un organisme agréé.

1576 compteurs, représentant 34,40 % du parc, mis en service avant le 1er janvier 2002 sont à renouveler (15 ans échus). Ce travail, déjà commencé doit être poursuivi mais nécessite une campagne plus longue ou une mobilisation de personnel technique en nombre plus important.

En 2017, 100 nouveaux compteurs ont été installés dont 34 en première installation et 66 en remplacement d'appareils déclassés.

En ce qui concerne l'implantation des compteurs, 80 % sont positionnés à l'extérieur des habitations.

G - Les réservoirs

Ils permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité en cas d'accident grave sur les conduites. En 2017, ils sont les suivants :

Numéro	Bourg	Désignation	Volume stocké
1	Plouguerneau	Le Gwelmeur	200 m ³
2	Lilia	Lannvaon	300 m ³
3	Grouaneg	Grouaneg Koz	200 m ³

Globalement, hors le réservoir du Gwelmeur et fuite réseau, leur stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation. Le réservoir du Gwelmeur ne satisfait pas aux orientations préconisées par le département du Finistère dans son schéma directeur d'alimentation en eau potable.

II - LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

A - Les modalités de tarification

1. Le type de tarification

La tarification de la consommation d'eau, pour la commune de Plouguerneau, est assujettie à la T.V.A. Son montant est de 5,5 % du coût H.T. de la facture.

La tarification est de type binôme, composée d'un terme proportionnel et d'un terme fixe. Le terme fixe, appelé « Abonnement », est de 62,40 € H.T pour un compteur sans distinction de diamètre.

2. Les modalités de tarification

La tarification est unique quel que soit l'abonné (entreprise, particulier, exploitation agricole).

3. Les catégories de tarifs

Les tarifs ne sont pas différents suivant les tranches de consommation.

4. Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs communaux ont été fixés par la délibération du conseil municipal du 19 décembre 2016 pour exécution au 1^{er} janvier 2017. Les tarifs 2018 ont été reconduits par la CCPA et validés par le conseil communautaire du 21 décembre 2017 pour exécution au 1^{er} janvier 2018. La période de consommation court du mois d'octobre 2017 au mois de septembre 2018 de l'année suivante.

5. Les frais d'accès et autres prestations

Une avance sur consommation est facturée, pour quelques abonnés, suivant leur consommation, sur la facture d'abonnement. Ce volume de 40 m³ est déduit lors de la facturation de la consommation réellement constatée.

La mensualisation des factures est opérationnelle depuis janvier 2017.

Certaines prestations concernant des travaux sont facturées aux tarifs suivants (TVA à 10 % ou 20 % suivant les travaux) :

- ⇒ branchement * ⇒ 745,00 €
- ⇒ branchement lotissement viabilisé ⇒ 100,00 €
- ⇒ mètre supplémentaire ⇒ 55,00 €
- ⇒ déplacement hors limite** ⇒ 200,00 €
- ⇒ déplacement en limite de propriété ⇒ 75,00 €
- ⇒ réouverture ⇒ 327,00 €
- *forfait comprenant 15 mètres maximum de canalisation depuis le réseau principal
- **forfait de deux mètres

B - La facture d'eau

1. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau (aux tarifs 2017 et 2018)

	Prix HT	Prix TTC
Abonnement 2017	62,40 €	65,83 €
Prix du mètre cube consommé 2017	1,29 €	1,36 €
Redevance pollution (Agence de l'eau) 2017	0,30 €	0,32 €
Abonnement 2018	62,40 €	65,83 €
Prix du mètre cube consommé 2018	1,29 €	1,36 €
Redevance pollution (Agence de l'eau) 2018	0,30 €	0,32 €

T.V.A. : 5,5% sur le montant global de la facture hors assainissement

2. La facture d'eau (TTC)

La comparaison sur la base de référence INSEE (consommation de 120 m³/an, TTC) entre deux factures au 1^{er} janvier des années 2017 et 2018, donne le résultat suivant :

	Consommation eau	Abonnement	Redevance pollution	Total
01/01/17	163,31 €	65,83 €	37,98 €	267,12 €
01/01/18	163,31 €	65,83 €	37,98 €	267,12 €
Variation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

On constate que la part variable (consommation TTC) est gelée pour l'année 2018 pour une facture type TTC (comparaison 2017/2018).

La part fixe (abonnement) n'a pas augmenté, il en est de même pour la redevance pollution.

C - Les recettes du service

	Compte administratif 2016	Compte administratif 2017	% par rapport au total des recettes 2017	Variation 2016/2017
Vente d'eau aux abonnés (abonnement compris)	658 680,29 €	660 614,95 €	97,31 %	0,29 %
Travaux	14 286,00 €	18 278 €	2,69 %	27,94 %
Total HT	672 966,29 €	678 892,95 €	100,00 %	0,88 %

Commentaire :

On constate une légère augmentation des recettes de vente d'eau, liée à la consommation soutenue . Les recettes des travaux sont elles aussi importantes, dûes à une reprise d'activité .

III - INDICATEURS DE PERFORMANCE

A - La qualité des eaux distribuées

1. La surveillance de la qualité

Une surveillance de la qualité de l'eau est effectuée quotidiennement par l'exploitant, directement à l'usine de dénitratisation du syndicat du Bas-Léon.

Les analyses obligatoires incombant au distributeur sont effectuées plus d'une fois par mois, par un organisme agréé, sur différents points d'eau de notre réseau.

2. Les données relatives à la qualité

Au cours de l'année 2017, 15 échantillons ont été prélevés et analysés par le laboratoire d'analyses IDHESA Bretagne Océane et sont répartis comme suit :

Types/Sites	Gwelmeur	Lannvaon	Grouaneg	Total
D1/D2	7	6	2	15

Signification des types :

D1 : programme d'analyse de routine effectué aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine.

D2 : programme d'analyse complémentaire de D1 permettant d'obtenir le programme d'analyse complet (D1+D2) effectué aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine.

Résultats retenus des paramètres suivant le bilan de l'année délivré par l'ARS :

Bactériologie :

15 analyses conformes sur 15 réalisées.

Dureté :

TH moyen de 11°F - Eau peu calcaire.

Fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Un apport complémentaire après avis médical est conseillé pour prévenir la carie dentaire.

Pesticides :

6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution.

Nitrates :

15 analyses conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l sur 15 réalisées.

Teneur maximale de 13 mg/l ; teneur moyenne de 9 mg/l.

Autre paramètres :

L'eau distribuée par l'unité de traitement du syndicat du Bas-Léon est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

Comparaison des moyennes des teneurs en nitrate sur les trois secteurs :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plouguerneau	10,91 mg/l	8,05 mg/l	9,85 mg/l	8,75 mg/l	11,48 mg/l	9,18 mg/l
Lilia	9,93 mg/l	9,43 mg/l	7,60 mg/l	8,30 mg/l	8,46 mg/l	9,34 mg/l
Grouaneg	10,5 mg/l	9,6 mg/l	9,55 mg/l	9,95 mg/l	12,5 mg/l	10,65mg/l

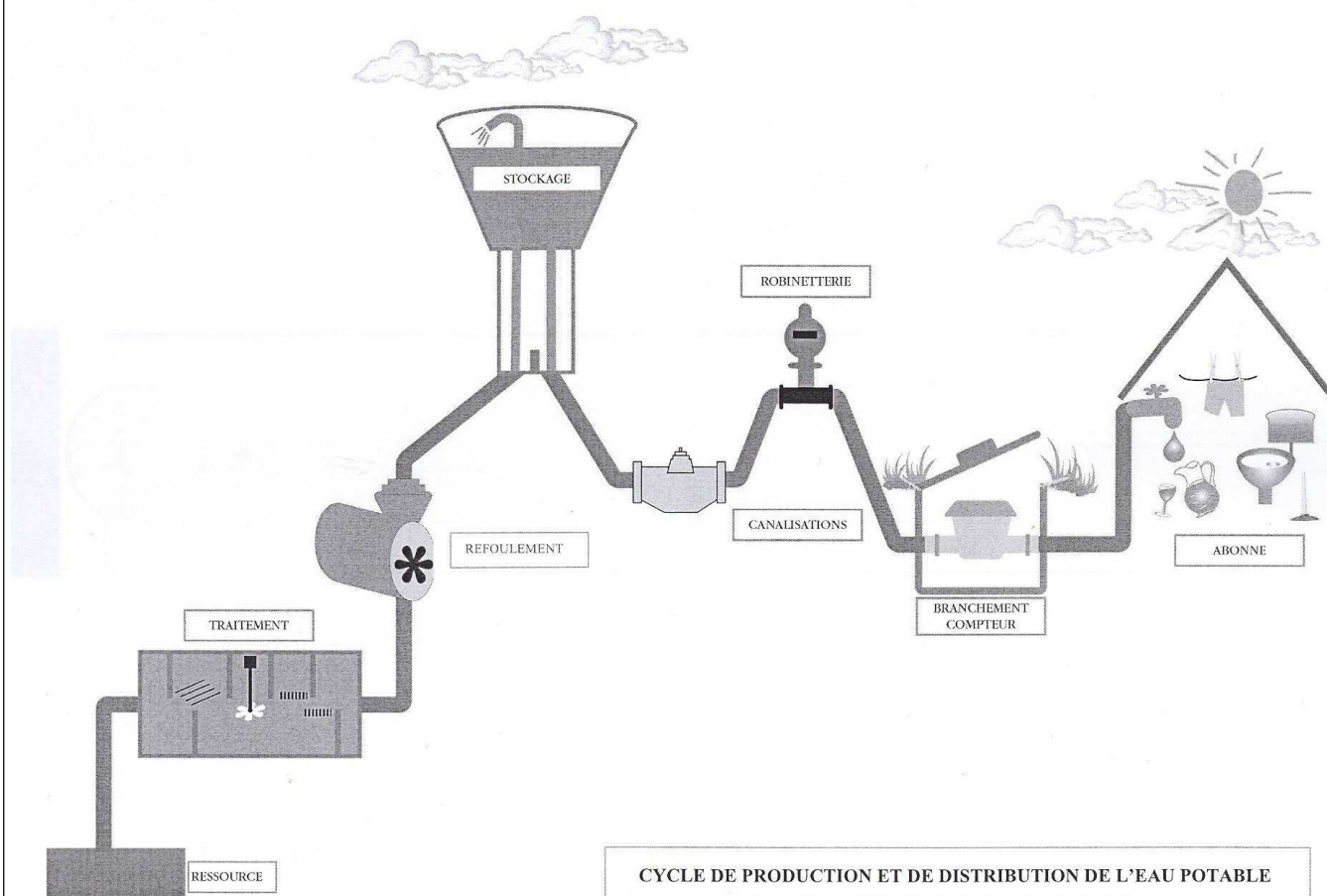
Conclusion sanitaire :

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les paramètres mesurés.

B - Connaissance et gestion patrimoniale

L'indice de qualité des informations de notre réseau est de **95 points sur 120**.

La configuration du réseau est informatisée depuis 2003. Les mises à jour de la datation, diamètres et matériaux ont été effectuées à ce jour. Pour obtenir des points supplémentaires, des améliorations doivent être apportées sur les ouvrages annexes , la mise en œuvre d'une modélisation des réseaux et l'inventaire des équipements électromécaniques, l'intervention d'une entreprise spécialisée afin de procéder aux divers repérages précis des ouvrages principaux et annexes (réseaux,vannes, ventouses, purges, etc) est nécessaire.



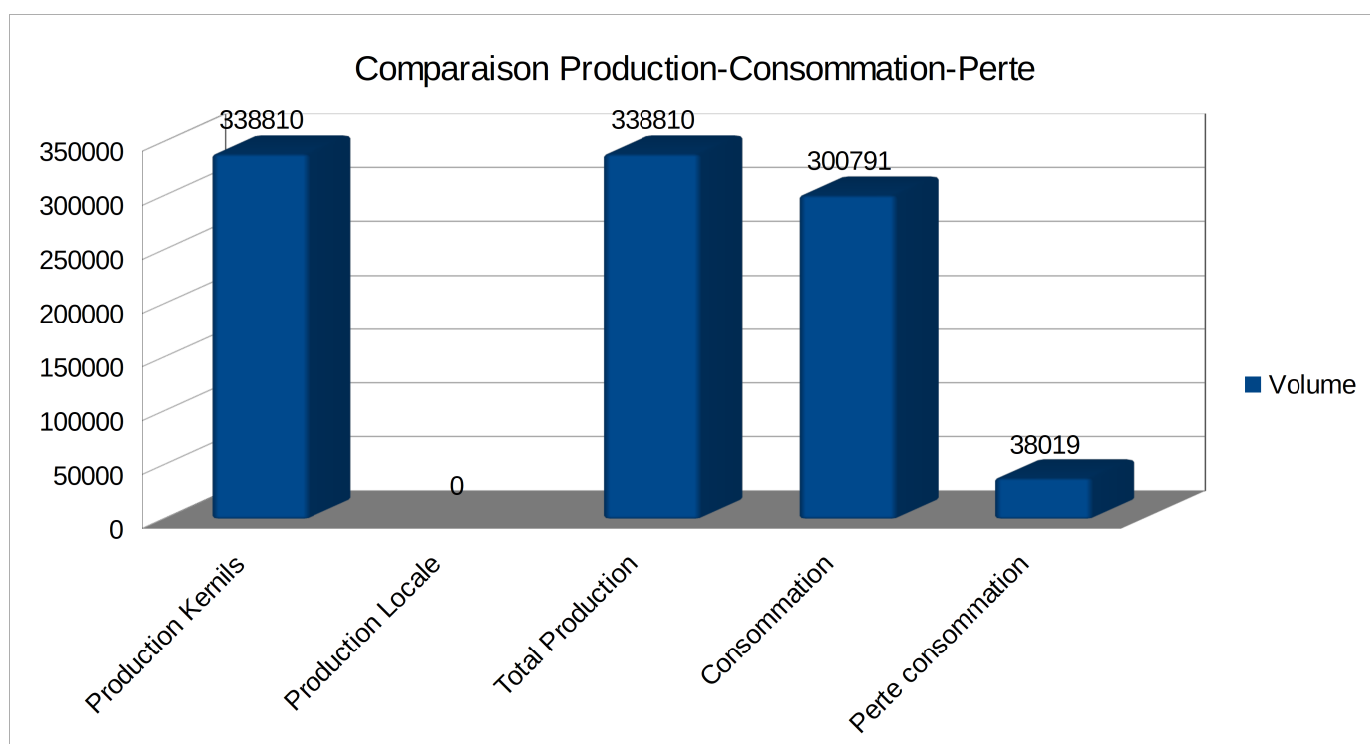
C - Le rendement du réseau

La consommation d'eau facturée à nos abonnés en 2017 est de 290 226 m³ contre 286 959 m³ en 2016 (+ 1,14 %).

Le volume d'eau produit (volume introduit dans le réseau) en 2017 est de 338 810 m³, contre 378 503 m³ en 2016 (- 10,49 %).

Le total consommé (**300 791 m³**) comprend de plus la consommation des infrastructures publiques et le volume consommé non facturé. Par conséquent, le rendement réel du réseau en 2017 est de **88,78 %**, contre 79,03 % en 2016 et 67,80 % en 2015.

Au regard des caractéristiques techniques du réseau plouguernéen, le rendement cette année est supérieur au 85 % à atteindre pour les collectivités les plus urbanisées suivant le Grenelle de l'Environnement. La campagne de recherche de fuite qui s'est poursuivie à partir de juillet 2015 a permis de détecter et de réparer une multitude de petites fuites.



Commentaire:

✎ Les pertes correspondent aux fuites citées ci-dessus et représentent encore 11,22 % de notre production. Elles sont cependant en baisse (79 373 m³ en 2016).

✎ Les travaux d'installation courant 2017 de compteurs de sectorisation permettront de renforcer la campagne de recherche de fuite indispensable à la détection des fuites difficilement décelables et de maintenir un rendement satisfaisant. (cf. page 24).

✎ Un programme pluriannuel de travaux de renouvellement de réseau est engagé depuis septembre 2015.

✎ Cependant, un registre des interventions est opérationnel depuis cette année; afin d'estimer plus précisément le volume des purges et l'utilisation et essai des bornes d'incendie).

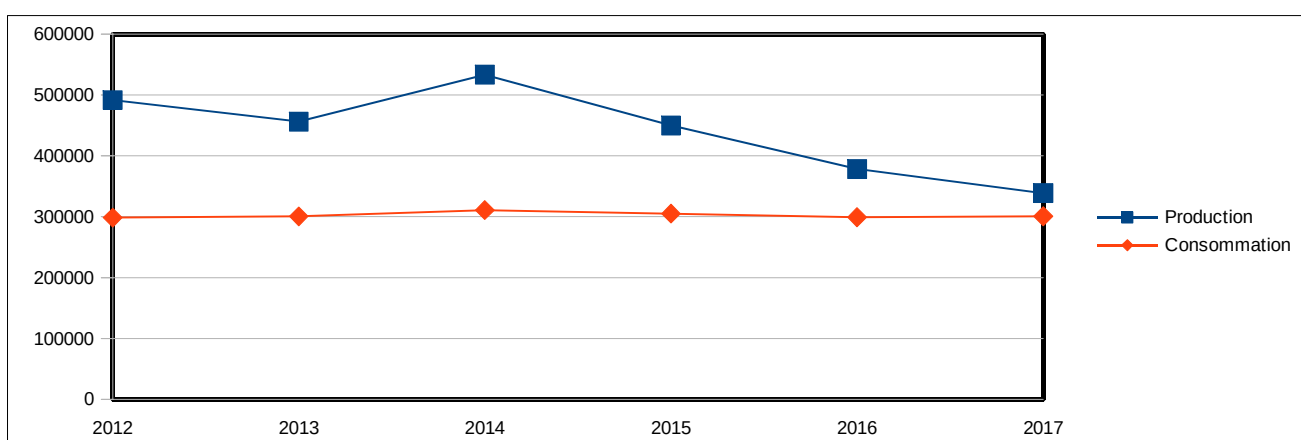
✎ Outre une meilleure gestion du parc des compteurs, une réorganisation par des moyens humains ou technologiques de la campagne des relevés des compteurs, permettrait de réguler les volumes consommés chaque année afin d'améliorer sensiblement le taux de rendement.

Le rendement par réseau:

Désignation	Production	Consommation	Rendement %
Total réseau	338 810 m ³	300 791 m ³	88,78 %
Lilia (Lannvaon)	106 453 m ³	98 174 m ³	92,22 %
Plouguerneau (Gwelmeur)	186 754 m ³	166 952 m ³	89,40 %
Grouaneg (Grouaneg Koz)	45 603 m ³	35 665 m ³	78,21 %

Le détail de chaque réservoir permet de confirmer l'excellent rendement , notamment sur le réseau du Lannvaon et du Gwelmeur.

La caractéristique du réseau du Grouaneg, du type de PVC posé et de son implantation au travers des champs agricoles pour la plupart du linéaire, met en difficulté la surveillance et les recherches de fuites du réseau. La vigilance sur les deux autres réseaux, est bien sûr maintenue.



Commentaire: l'écart entre la production et la consommation (pertes) est faible en 2017. Il devrait se maintenir en 2018, compte tenu, notamment, du plein emploi de la sectorisation .

D - L'indice linéaire des volumes non comptés

Données :

Volume mis en distribution	338 810 m³
Volume comptabilisé	296 295 m³
Longueur du réseau	150,18 km
Jours	365 jours

Calcul :

$$(338\,810 - 296\,295) / (150,18 \times 365) = \text{indice linéaire des volumes} = 0,78 \text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}$$

Commentaire :

Cet indice (s'il diminue) signifie un meilleur contrôle des volumes consommés (volumes facturés).

E - L'indice linéaire de pertes en réseau

Calcul :

$(338\,810 - 300\,791) / (150,18 \times 365) = \text{indice linéaire des pertes en réseau} = 0,69 \text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}$

Commentaire :

L'indice linéaire de pertes pour l'année 2016 était de 1,44 m³/km. L'indice de cette année est très bon.

Les pertes sont constituées, d'une part, des volumes résultant des défauts de comptage (vétusté des compteurs) et, d'autre part, des pertes réelles (fuites sur le réseau de distribution, fuites sur les branchements), ces dernières constituant, à l'évidence, la majeure partie du problème.

Résultat des indices linéaires de pertes pour chacun des réseaux:

Données	Lilia (Lannvaon)	Plouguerneau (Gwelmeur)	Grouaneg (Grouaneg Koz)	Total réseau
Volume mis en distribution	106 453 m3	186 754 m3	45 603 m3	338 810 m3
Volume comptabilisé	98 174 m3	166 962 m3	35 665 m3	300 791 m3
Longueur du réseau	36,83 km	72,20 km	41,15 km	150,18 km
Jours	365	365	365	365
Indice	0,62 m3/km/jour	0,75 m3/km/jour	0,66 m3/km/jour	0,69 m3/km/jour

Comme le démontre le tableau ci-dessus, les pertes au linéaire les plus conséquentes sont localisées sur le réseau du Gwelmeur.

F - Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Cet indicateur mesure en mètre linéaire la moyenne de renouvellement du réseau sur les cinq dernières années, les branchements n'étant pas pris en compte.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Renouvellement	0	0	1 062	2 123	2 248	0,72 %

Commentaire :

Compte tenu de l'étendue du réseau, ce taux paraît insuffisant pour faire face à l'obsolescence des installations. Il faut maintenir la planification pluriannuelle du renouvellement du réseau adapté à la durée de vie escomptée du réseau (75 ans pour le PVC et la fonte grise et 100 ans pour la fonte ductile).

Le total correspond à **5,433 km** de réseau remplacé depuis 2013.

G - La protection de la ressource

Le captage de Poulloulan n'est plus utilisé, suite à son arrêt en septembre 2007, entériné par le conseil municipal. Les plus anciens captages de Kergadavarn, arrêté depuis 1995, et du Kosquer, fermé en 1985, ont été stoppés pour cause de diverses pollutions.

Les analyses ont donc été suspendues et la production d'eau vient exclusivement de l'usine de dénitrification de Kernilis. Le résultat de l'étude sur la réouverture du captage de Poulloulan effectué par la SPL Eau du Ponant montre le coût important des travaux et la difficulté de la protection du périmètre du captage. Cette remise en activité est abandonnée.

H - Les interruptions de service non programmées

Les coupures sont difficilement mesurables. Celles-ci sont essentiellement dues aux nouveaux branchements et aux cassures qui surviennent sur le réseau. Elles ne dépassent pas quelques heures.

I - Délais d'ouverture des branchements

Le traitement de chaque demande exprimée après l'obtention du permis de construire requiert un certain délai. En pratique, le délai maximal est de deux mois, quelques chantiers nécessitant parfois un délai plus important.

Commentaire :

La gestion des stocks est à améliorer par la mise en œuvre d'une comptabilité des matières.

J - L'extinction de la dette

L'extinction de la dette correspond à la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affectait à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

L'encours total de la dette est de 237 509,54 € (c'est-à-dire le montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés), calculé au 31 décembre de l'année N de présentation de l'exercice.

L'épargne brute annuelle est de 326 517,54 € (c'est-à dire les recettes réelles – les dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts, à l'exclusion du capital remboursé), calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M 49.

La durée théorique d'extinction de la dette est de 1 année.

K - Le taux d'impayés

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'exercice présenté est à calculer sur les factures émises au titre de l'année précédente. Ainsi, le taux d'impayés au 31 décembre 2017 basé sur les factures émises en 2016 est de **1,24 %**, contre 1,07 % au 31 décembre 2016. Ce résultat est issu du montant total des impayés fourni par la trésorerie et le montant TTC des factures d'eau.

L'indicateur permet d'apprécier les procédures de recouvrement mises en place tout au long de l'année avec la trésorerie. Il est à noter que le recouvrement d'une facture peut concerner plusieurs années.

L - La gestion des réclamations

Les différentes réclamations peuvent porter sur la qualité du service, la facturation ou la qualité de l'eau.

En 2017, leur nombre a été de **135**, ce qui représente **2,94 %** du nombre d'abonnés.

Sont incluses les diverses interventions liées à l'étanchéité du système de comptage d'eau qui s'effectuent chez le particulier. Dans la plupart des cas, l'appareillage est remplacé. Cela représente les principales réclamations.

Concernant la facturation, les réclamations sont essentiellement dûes au changement d'abonnés, au non retour de l'avis de passage à la suite du relevé du compteur et aux fuites d'eau. Les demandes sont étudiées et les factures éventuellement modifiées.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, les réclamations sont dûes aux perturbations du réseau (à la suite des travaux et manipulations des postes d'incendie) qui surviennent chez l'abonné. Pour y remédier, des purges sur les différents secteurs sont effectuées, même si elles entraînent ponctuellement des turbidités indésirables.

Le délai d'intervention sur le réseau ou chez le particulier est fonction du degré de l'urgence. L'intervention est immédiate ou réalisée dans la semaine suivant le cas.

Une astreinte semaine « eau et assainissement » est mise en place depuis cette année.

IV – LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

A – Les travaux engagés pendant l'exercice

Le montant des travaux HT pour cette année est de :

Désignation	Montant commune	Montant subvention	Organisme
Branchements	11 988,45 €	0	0
Amélioration réseaux	98 596,16 €	44 146,53 €	Agence de l'eau
Renouvellement réseaux	209 614,50 €	0	0
Total	320 199,11€	0	0

B - Les travaux de suppression des branchements en plomb

Les canalisations allant du réseau au compteur ne contiennent pas de plomb.

C - La dette

La dette au 31 décembre de l'exercice présenté, ainsi que le montant de l'annuité de remboursement de la dette au cours de l'exercice, sont les suivants (emprunts réalisés auprès du Crédit Agricole et de B.C.M.E) :

Dette en capital :

Crédit agricole	200 826,84 €
B.C.M.E	36 682,70 €
Total	237 509,54 €

Annuité 2017 :

Remboursement en capital	20 509,92 €
Intérêts	2 016,07 €
Total	22 525,99 €

L'évolution des recettes :

La recette totale des redevances et des travaux est en hausse de 0,88 %, le tarif de l'abonnement pour l'année 2018 n'a pas été augmenté, ainsi que celui de la redevance pour la consommation .
(cf. page 16).

D - Les projets et les travaux

L'amélioration de la distribution de l'eau potable sur le territoire communal passe notamment par la réalisation des travaux suivants :

↳ Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

Maintenir le programme de renouvellement du réseau d'eau potable, qui a débuté courant septembre 2015.

↳ Travaux d'amélioration du réseau de distribution d'eau potable.

Les travaux de la sectorisation terminés depuis mars 2017 ne permettent pas d'être opérationnels pour l'année à 100 %, en effet, un réglage et un historique de la distribution, sur au moins trois années, est indispensable pour comparer les fluctuations.

V - LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

Abandons de créances et fonds de solidarité :

Il s'agit de préciser le montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles (fonds « solidarité eau »).

Le montant des abandons de créances s'élève à 3 536,28 €.